

TP Technicien(ne) en Maintenance Industrielle en alternance (TMI)



Référence
MAIN-29

Durée, rythme
420 heures sur 1 an - Alternance 3 semaines
en entreprise et 1 semaine en centre

Diplôme / certification / attestation
Titre professionnel du Ministère du Travail

Délai d'accès

Les délais d'accès sont liés à la date de signature d'un contrat d'alternance

Inscriptions possibles jusqu'à 72h avant le début de la formation, nous consulter

Aménagement possible de la formation en fonction du positionnement

Prérequis

Pas de prérequis technique

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Aptitudes requises

Sens de l'observation, capacité d'analyse, méthode, rigueur, esprit d'équipe, adaptabilité

Dans le cadre de la maintenance corrective, le (la) Technicien(ne) de Maintenance Industrielle dépanne l'équipement défaillant le plus rapidement possible. Pour cela, il (elle) pose un diagnostic, réalise la réparation par des actions appropriées, puis remet en service. Dans le cadre de la maintenance préventive, il (elle) mène un ensemble d'actions pour éviter l'apparition de pannes. Il (elle) réalise des rondes, des contrôles, des relevés, des nettoyages et des échanges en fonction de critères à caractère systématique ou conditionnel. Dans le cadre de la maintenance améliorative, il (elle) réalise des modifications techniques ou organisationnelles pour augmenter la disponibilité des équipements.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel.
- Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel.
- Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant.
- Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Travaux dirigés, Travaux pratiques sur équipements professionnels, Accès plateforme d'e-learning (easi), Pédagogie par projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types et individuelles ou collectives. QCM - Étude de cas - Dossier - Présentation orale - Travaux pratiques - Mise en situation reconstituée - Evaluations en Cours de Formation (ECF).

MOYENS HUMAINS

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

VALEUR AJOUTÉE

Tous nos formateurs ont une expérience significative dans l'industrie, ils assurent une veille technologique permanente. Nos plateaux techniques sont équipés de matériels industriels récents et de systèmes pédagogiques innovants.

MODALITÉS DE VALIDATION

Les candidats(es) sont présentés(ees) aux épreuves du Titre devant un jury de professionnel.

Certificat de niveau 4 (BAC)

Code RNCP* : [35191](#)

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'échéance de l'enregistrement :

09-01-2026

La certification est composée de 4 blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

BLOC 1 - Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel

BLOC 2 - Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel

BLOC 3 - Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant

BLOC 4 - Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

*Répertoire National de la Certification Professionnelle

ACCESIBILITÉ

Tous nos locaux sont handi-accessibles. N'hésitez pas à contacter nos [référentes handicap](#) pour faire part de vos besoins

PROGRAMME

Bloc 01 : Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel

1. Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits électriques et d'automatisme d'un équipement industriel
2. Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits pneumatiques d'un équipement industriel

Bloc 02 : Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel

1. Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent d'un mécanisme d'un équipement industriel
2. Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits hydrauliques d'un équipement industriel

Bloc 03 : Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant

1. Diagnostiquer une défaillance sur un équipement industriel automatisé
2. Mettre en service un équipement industriel et former l'exploitant

Bloc 04 : Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations

1. Rédiger et renseigner les documents opérationnels de maintenance sur un logiciel informatique
2. Mettre en œuvre les opérations courantes de maintenance préventive d'équipements industriels
3. Proposer des actions d'amélioration continue sur un équipement industriel
4. Réaliser une amélioration technique sur un équipement industriel

Module transverse -

- Communication
- Bureautique
- Activités numériques professionnelles
- Hygiène Sécurité Environnement

Suivi tutorial, préparation aux épreuves de certification



INDICATEURS DE RÉSULTATS

calculés sur la période

2021 - 2024

Nombre d'apprenants

47

Taux de satisfaction des apprenants

88%

Taux d'abandon

0%

Taux de réussite

59%

Passerelles et poursuite d'études

TP Technicien(ne) Supérieur(e) en Maintenance Industrielle

Lieu(x) de formation

Limoges - Say - Brive

Tarif HT inter

Le coût de formation n'est pas à la charge de l'apprenti.

Pour les entreprises, le coût est pris en charge selon les coûts publiés par [France compétences](#).

A partir du 1er juillet 2025, la Loi de Finances 2025 prévoit le principe, selon des modalités prévues par décret en Conseil d'État, d'une participation obligatoire des employeurs pour les niveaux 6 et 7 (BAC+3 et plus) de 750 € par contrat. Consulter le tableau des coûts de formation et prise en charge OPCO. À NOTER : pour certaines formations de niveau 7 (Ingénieur, Bac+5), une contribution financière est demandée aux entreprises.



Pôle Formation UIMM
Site de Limoges - Say
9 rue JB Say - Zone Magré Romanet
87000 Limoges
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr



Pôle Formation UIMM
Site de Brive
11 rue André Fabry
19100 Brive-la-Gaillarde
05.55.30.08.08
accueil@formations-industrieslimousin.fr
www.formations-industrieslimousin.fr